

## ON FAIT DES RATS!

Jusqu'ici, n'étaient «faits comme des rats» que les protagonistes d'intrigues à suspense au moment où ils se rendaient compte qu'ils étaient tombés dans un guet-apens.

Il faudra désormais admettre l'utilisation de cette expression dans un autre contexte : celui du clonage. En effet, en novembre 2002 naissait le premier rat cloné, à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), en France. Ce n'est pourtant qu'en septembre dernier que cette information était publiée par la revue *Science*, sans doute pour pouvoir y joindre le bulletin de santé exceptionnel du jeune premier, histoire de calmer les détracteurs de la pratique : Ralf se porte à merveille!

### **Le rat : pourquoi et comment?**

On préfère le rat, nous dit-on, parce qu'il fournit de meilleurs modèles que la souris pour la recherche pharmaceutique sur des maladies telles que l'hypertension, l'athérosclérose, l'obésité, etc. Or le rongeur résiste aux modifications génétiques précises. Le biologiste de la reproduction Jean-Paul Renard, qui dirige l'institut mentionné plus haut, estime que le clonage permettra de surmonter ce problème et d'obtenir des rats trans-géniques. Heureuse nouvelle, n'est-il pas?

Le clonage du rat n'a pas réussi plus tôt parce que jusqu'alors aucun fœtus de rat cloné ne survivait. L'ovule de la rate s'«activant» trop rapidement après son prélèvement, cela rendait son développement incompatible avec sa manipulation. Il a donc fallu la découverte d'une substance retardant suffisamment cette activation pour permettre à Ralf de voir le jour.

### **Petit à petit, le rat fait son nid**

La duplication d'êtres vivants suscite encore beaucoup d'opposition. Le président Chirac s'est pour l'instant prononcé contre le clonage thérapeutique - contrairement au Comité national consultatif d'éthique (CCNE), d'ailleurs - mais jusqu'à quand?

Déjà, on catégorise le débat en diverses sous-rubriques afin d'en bémoliser la gravité au gré des cas. En d'autres termes, on le relativise. Puis, on lui administre progressivement un cortège de «sous-lois» et de «sous-principes» subordonnant ceux qui prévalaient jusqu'ici. Enfin, un jour, l'idée est entrée dans les mœurs et la chose est admise par la majorité.

Ce n'est qu'une question de temps. Comme l'oiseau transporte une brindille à la fois pour fabriquer son nid, on transforme l'opinion publique, une pensée à la fois. Que représentent, au regard de l'éternité, les cent cinquante années qu'il a fallu au monde occidental «chrétien» pour passer définitivement de la foi en un Dieu créateur à l'aberration darwinienne de l'évolution? Et à notre époque où tout s'accélère, il ne faudra sans doute pas plus d'une ou deux dizaines d'années pour que l'idée du clonage soit admise.

Certes, le clonage «pour le plaisir» (celui qui consiste à s'offrir une progéniture-miroir pour cultiver l'illusion d'une jeunesse éternelle) restera sans doute plus longtemps relégué au stade de fantasme - pas tant d'ailleurs pour des raisons éthiques que techniques!

Cependant, une grande partie la population américaine est déjà prête à l'idée de se faire cloner

pour bénéficier de «pièces de rechange» en cas de cancer ou autre maladie pouvant les priver d'un organe. Et on le sait bien, les «vieux Européens» réagissent toujours dans un premier temps avec beaucoup de réticence à l'égard des innovations du Nouveau Monde, puis ils finissent invariablement par les absorber goulûment.

### **Ne nous laissons pas faire comme des rats!**

En tant que chrétiens, sommes-nous assez attentifs à ne pas nous laisser imprégner par le courant de pensées anti-Christ insidieusement véhiculées par le monde qui nous entoure? Les versets 20 à 23 du chapitre 2 de l'épître aux Colossiens nous exhortent à ne pas nous laisser imposer les préceptes de ce monde qui, même s'ils paraissent judicieux, demeurent basés sur des doctrines humaines, et donc opposées à la loi de Dieu.

De plus en plus, le clonage nous sera présenté dans son application «la plus noble», soit celle qui soulage la douleur, celle qui guérit les maladies incurables, jusqu'à nous en faire oublier le prix si possible : celui de la vie. Les cellules souches nécessaires au clonage thérapeutique sont prélevées sur des embryons clonés, destinés à la mort.

La question n'est dès lors pas tant qu'on ait fait des rats, mais plutôt que toute la recherche actuelle sur le clonage effectuée sur des animaux est destinée à être appliquée sur des êtres humains. Aussi, notre rôle de sel de la terre nous oblige-t-il à nous élever dès aujourd'hui contre toute forme de clonage.

Natacha Niklaus – 3 octobre 2003